

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

Avis de vigilance – influenza aviaire

La vigilance est de mise! Le Québec est toujours en période de migrations.

État de la situation

Bien que la situation en regard de l'influenza aviaire soit relativement stable au Québec, la vigilance est toujours de mise car la période migratoire n'est pas encore terminée. Le MAPAQ a rapporté vendredi deux observations de **mortalités massives d'oies blanches** à Saint-Jean-sur-Richelieu et à Saint-Paul-d'Abbotsford. Ce matin, d'autres déclarations d'oies blanches mortes ont été rapportées dans d'autres municipalités de la Montérégie ouest.

La menace de contamination est donc toujours présente et le temps doux retardera vraisemblablement les dernières envolées d'oiseaux migrateurs vers le Sud. Il est important de se rappeler que le temps froid et humide constitue les conditions idéales de survie du virus dans l'environnement.

Toutes les provinces à l'ouest du Québec ont eu une ou plusieurs nouvelles déclarations de cas au cours du mois de novembre et particulièrement au cours des deux dernières semaines. La situation est très préoccupante en Colombie-Britannique qui a connu 28 nouveaux cas d'influenza aviaire dans des troupeaux commerciaux depuis le 16 novembre.

Le temps doux et le peu ou l'absence de neige maintiennent l'accès aux fientes contaminées des oiseaux migrateurs dans l'environnement des fermes. Il est donc important de maintenir des mesures de biosécurité rigoureuse lors de l'entrée dans les bâtiments, autant pour les personnes (p. ex. : changements de bottes, lavage des mains) que les équipements (p.ex. : nettoyage et désinfection).

État de la situation des cas commerciaux au Québec (en date du 28 novembre)

St-Alphonse-de-Granby

IP16 et IP17 : Nettoyage et désinfection en cours.

Princeville

IP18 : Le nettoyage humide est en attente d'approbation par l'ACIA.

St-Paul d'Abbotsford

IP22 : Le nettoyage à sec est en cours.

IP20 : Le nettoyage à sec est en attente d'approbation par l'ACIA.

IP19 : Le processus de validation des températures des andains des carcasses et fumier est en cours.

L'ACIA a annoncé ce matin le retrait de l'interdiction des placements d'oiseaux dans le 0-1 km de IP22 dans la ZCP-143. De nouveaux lots d'oiseaux peuvent donc être introduits dans cette zone dès aujourd'hui.

Il n'y a aucun nouveau cas en investigation au Québec.

Quelques rappels

Signes cliniques de la maladie : Pour savoir reconnaître les signes cliniques associés à l'influenza aviaire et quoi faire dans ces situations, veuillez consulter la fiche d'information de l'EQCMA au [lien suivant](#).

Ligne d'urgence de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) : toute personne doit déclarer une situation suggestive d'un cas d'influenza aviaire en appelant au **450-768-6763** entre 8 h et 16 h tous les jours afin de parler à un représentant de l'ACIA ou laisser un message au répondeur.

Désinfectants efficaces contre l'IA : L'EQCMA rend disponible sur son site internet la « [Liste des désinfectants efficaces contre l'influenza aviaire](#) » qui sont enregistrés au Canada. Le choix de produits désinfectants reconnus efficace facilite le processus d'approbation des permis et exigences de désinfection émises par l'ACIA. À défaut, les producteurs et intervenants devront soumettre une preuve d'efficacité du désinfectant utilisé, ce qui pourrait retarder les approbations attendues.

État de la situation au Canada

Du 13 au 27 novembre dernier, 35 nouveaux cas (32 troupeaux commerciaux (ON 2; SK 1; AB 1; CB 28) et 3 petits élevages (MN 1; AB 1; CB 1) ont été déclarés à travers le Canada. On note donc une recrudescence importante des cas à l'échelle du pays au cours de cette période.

Voici le bilan des cas confirmés à ce jour en 2022.

Province	Dates	Nombre d'élevages commerciaux	Nombre de petits élevages	Total	Nombre d'oiseaux affectés ¹
Colombie-Britannique	Du 13 avril au 27 novembre	35	22	57	428 600
Alberta	Du 6 avril au 22 novembre	38	21	59	1 399 000
Saskatchewan	Du 15 avril au 14 novembre	16	16	32	494 700
Manitoba	Du 23 avril au 17 novembre	16	5	21	286 600
Ontario	Du 27 mars au 21 novembre	25	14	39	638 900
Québec	Du 12 avril au 5 novembre	16	6	22	532 300
Nouveau-Brunswick	Le 25 avril	0	1	1	Moins de 100
Nouvelle-Écosse	Du 4 février au 15 mars	2	2	4	12 000
Île-du-Prince-Édouard		0	0	0	0
Terre-Neuve-et-Labrador	Du 20 décembre 2021 au 9 janvier 2022	0	2	2	400
		148	89	237	3 792 000

¹ Nombre d'oiseaux morts ou euthanasiés dû à la maladie en date du 23 novembre 2022.

Pour vous tenir à jour sur les annonces officielles de l'ACIA sur les cas d'influenza aviaire au Canada, veuillez consulter le site internet au [lien suivant](#).